

" 1665 Nov. 15.—Un bastiment arrive de Richelieu, qui
 " nous apporte le corps du Pere François Du Peron, (*Dupe-*
 " *ron*), mort le 10 au Fort St. Louys, le 13e de sa ma-
 " ladie ; Monseigneur de Chambly, gouverneur de la place,
 " me mande qu'il est mort en bon religieux, en la maniere
 " qu'il avait vescu :—5 soldats des le soir ont aporté le
 " corps dans un coffre de planche, que Monsr. Sorel, gouver-
 " neur de Richelieu, luy a faict faire, après l'auoir esté rece-
 " voir au bord de l'eau avec tous ses soldats soubs les armes ;
 " nous auons aussi appris qu'il l'a gardé toute la nuict avec
 " des cierges allumez. Nous auons faict mettre le corps
 " dans la congregation. Comme il estoit mort depuis 7
 " jours, on ne l'a point decouvert. Nous sommes assem-
 " blez dans la congregation (le 16), sur les 9 heures et demy
 " du matin, nous en sommes sortis processionnellement ;
 " M. *Julien Garnier* portoit la croix, deux de nos petits esco-
 " coliers les chandeliers, deux autres l'encensoir et l'eau
 " bénite. Nous auons dit l'office où a assisté Monseigneur
 " *De Tracy*. Monsr. *de Bernieres* a dict la messe *presente*
 " *corpore*. Il a esté enterré dans le caveau de la chapelle
 " vers le confessional qui répond a la rue ; il ne reste plus
 " de place que pour un corps."

Dès le 16 nov. 1665 le P. *Chs. Albanel*, qui était au Cap
 de la Magdelaine, reçut injonction du R. P. *Le Mercier*, son
 Supr. " de monter au Fort St. Louys par la première occa-
 sion, pour y aller tenir la place du défunct P. du Peron (*Jour-*
Jés.)—Le 23 nov. le P. Albanel était rendu aux Trois-Ri-
 vières " attendant que les glaces fussent assez fortes pour
 aller a sa mission " (*Ib.*)—Le 2 déc. il était encore aux
 Trois-Rivières, prenant soin de la cure, " en attendant l'oc-
 casion de monter plus hault." (*Ib.*) Et, sans pouvoir dire
 quand il se rendit enfin au Fort St. Louis, on voit par le
 Journal déjà cité, que le P. Albanel y était au moins le 8
 mars 1666, " faisant les fonctions curiales." (*Ib.*) Il y
 resta jusqu'au 7 juin 1667, que le *Jour. Jés.* dit :—